

Note impact COVID 19 sur les collectes sélectives en France

Rappel de la situation à date

Depuis la mise en confinement de la France, suite à l'épidémie de COVID 19, des répercussions se font ressentir dans les différentes prestations liées à la collecte sélective et à la reprise des matériaux.

Pendant cette période particulière, le tri est d'autant plus essentiel qu'il permet d'alimenter la chaîne du recyclage afin de répondre à la demande en verre, plastique et carton des acteurs de l'agro-alimentaire et de la pharmacie, des secteurs stratégiques pour tous dans le contexte actuel. Dans ce cadre, Citeo appelle à alimenter en priorité les industries du recyclage locales.

L'état des lieux présenté ci-dessous doit être apprécié avec toutes les réserves qui s'imposent. Les informations ont été collectées par les équipes de CITEO par échanges téléphoniques et sont susceptibles d'évolutions régulières.

1. Etat des lieux des centres de tri

Les conséquences de la crise sanitaire actuelle vont de l'arrêt pur et simple des collectes sélectives sur certains territoires, un arrêt de l'exploitation des CDT du fait du manque de personnel (ou de conditions de travail ne permettant pas de respecter les recommandations de distanciation sociale), à une continuité de l'activité.

L'état ci-après a été établi en fonction des informations connues par nos équipes au 15 avril au soir. Ses informations non exhaustives sont modifiables par chaque centre de tri qui en ferait la demande auprès de Citeo.

Le parc comporte 176¹ centres de tri (dont un centre de surtri fibreux) en métropole + outre-mer, et nous avons une information sur la totalité de ceux-ci :

- 51 centres de tri ont leur activité arrêtée du fait de la crise sanitaire. En règle générale, les centres de tri nous ont donné comme information qu'ils procédaient à la mise en sécurité de leur centre en vidant le stock amont, afin de limiter les risques d'incendie à ce niveau. Ces centres représentent 29% du parc des centres de tri, mais on estime à 27% la diminution des capacités de traitement.
- 3 centres de tri sont arrêtés pour cause de travaux, complètement indépendamment de la crise sanitaire actuelle.

¹ Le parc de centres de tri comportait 177 centres lors de notre point de la semaine dernière, en effet, un centre de tri a définitivement arrêté son activité cette semaine et n'entre plus dans notre analyse hebdomadaire.

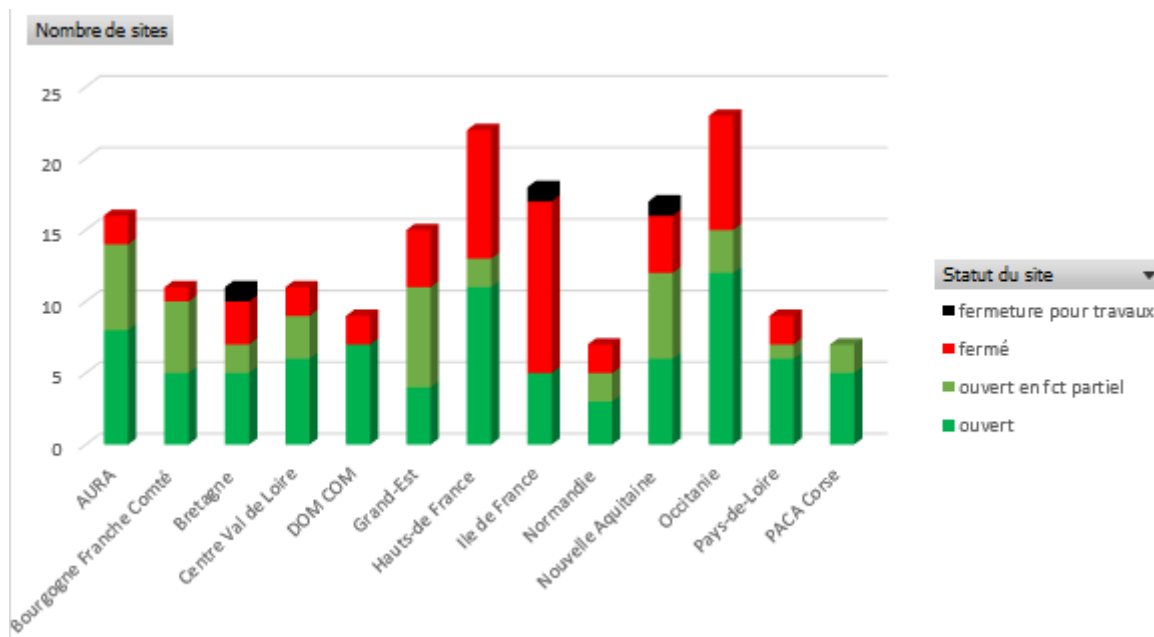
- 122 centres de tri nous ont confirmé la continuité de l'activité. Ces centres représentent 69% du parc des centres de tri mais on estime à 71% des capacités de traitement. A ce jour, 39 d'entre eux ont toutefois une activité réduite par rapport à la situation habituelle, principalement due à une diminution des quantités entrantes par suite d'arrêts de la collecte sélective sur les territoires, mais également due à une diminution du débit de production induit par les règles de distance de sécurité entre salariés nécessitant la réduction du nombre de ces derniers sur les tapis de tri, nécessitant parfois une adaptation de la composition des flux triés.

Statut à date des centres de tri

Statut	nb de sites	% en nb	capacités en t.	% en capacité
ouvert	83	47%	1 473 000	45%
ouvert en fct partiel	39	22%	853 000	26%
fermé	51	29%	870 200	27%
fermeture pour travaux	3	2%	80 000	2%
non connu	-	0%	-	0%
Total	176	100%	3 276 200	100%

* Les capacités en tonnes sont indiquées à titre indicatif. Nous avons été (et seront peut-être encore) amenés à effectuer des ajustements rectificatifs, y compris sur les valeurs des semaines passées.

Répartition par région administrative du statut des centres de tri



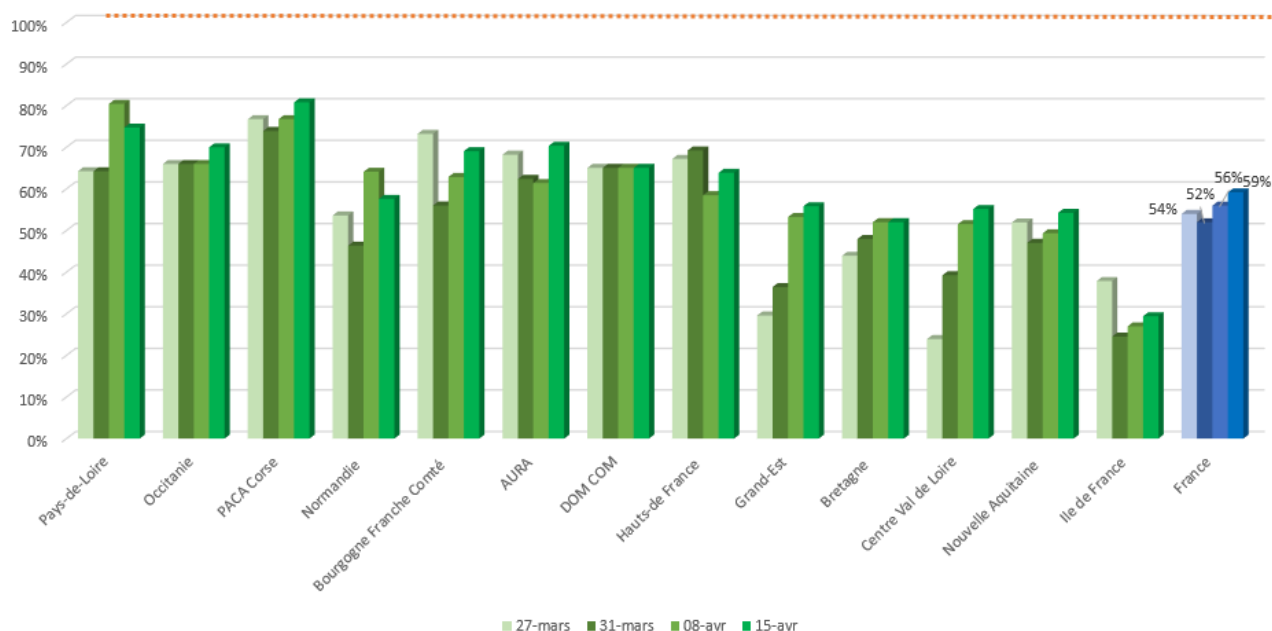
Actuellement, nous constatons 4 situations différentes en fonction des régions administratives :

- Les régions PACA – Corse, Bourgogne Franche-Comté, Auvergne Rhône-Alpes où les centres de tri sont très largement ouverts
- La région Ile de France où les centres de tri sont très largement fermés
- Les régions Hauts-de-France et Occitanie où la fermeture des centres de tri est significative
- Les autres régions où environ 1/4 des centres de tri sont fermés.

Cartographie des capacités de tri théoriques par région



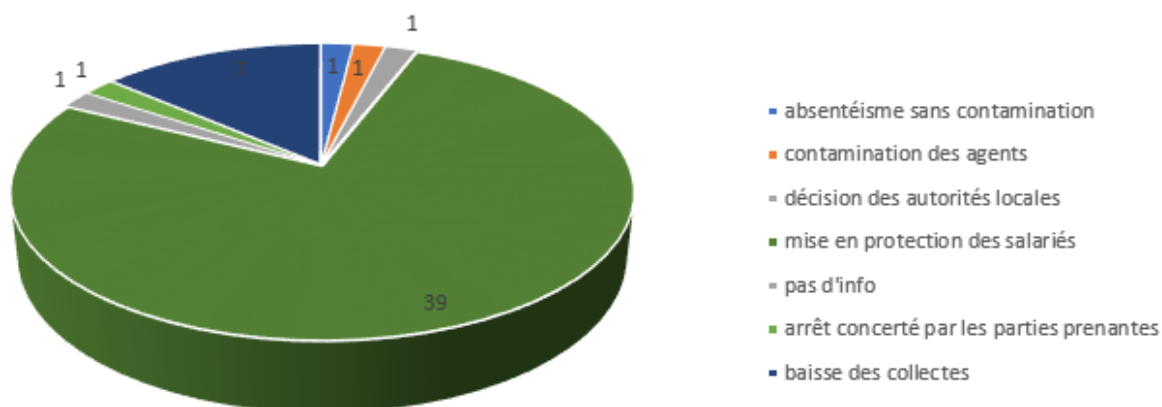
Evolution sur les 4 dernières semaines de la capacité de tri théorique disponible



Globalement, et ce depuis deux semaines consécutives, la capacité théorique disponible sur le territoire français augmente légèrement (environ de plus 7% il y a 2 semaines et de 6% cette semaine). En dehors des régions Pays de Loire et Normandie, dont les capacités de tri théoriques disponibles ont légèrement chuté, les capacités par région ont évolué à la hausse

à la suite d'un solde « réouverture / fermeture » positif, de façon assez homogène quelle que soit la région.

Focus sur les motifs de l'arrêt des centres de tri



Pour plus de ¾ des cas, la mise à l'arrêt des centres de tri a été justifié par la mise en protection des salariés. Plusieurs exploitants nous ont fait part de leur volonté de redémarrer leur équipement, et ce, dès réception de masques à destination du personnel.

Focus sur la situation en DROM-COM

A date en outre-mer, et sans évolution depuis la semaine dernière, hormis les centres de tri de Martinique et un de Guyane, tous les autres centres de tri continuent de fonctionner. L'exploitant du centre de tri de Martinique envisage de redémarrer la prestation dans les tous prochains jours.

Les prestataires retenus dans le cadre des Pourvois (Mayotte et une partie de la Guyane) continuent l'activité de tri.

2. Focus sur la collecte du verre

Afin de garantir un retour d'information pertinent tout en ne sursollicitant pas les collectivités dans cette période d'adaptation constante, il a été décidé d'assurer un suivi des collectivités aux plus grands enjeux de tonnage et/ou de population. A savoir :

- Les 5 collectivités les plus importantes (en tonnes de verre recyclées) par région administrative
- Et les Métropoles quand elles n'en font pas partie.

L'échantillon suivi porte sur 90 collectivités représentant plus de 35 millions d'habitants soit plus de 50% de la population française.

Situation au 15 avril 2020	Total CL consultées	Collecte maintenue	Collecte partielle	Collecte arrêtée
Nombre	90	82	6	2
<i>Part des CL</i>	<i>100%</i>	<i>91%</i>	<i>7%</i>	<i>2%</i>

<i>Evolution S-1</i>		1%	-1%	-
Tonnes	1 041 312	956 769	57 833	26710
<i>Part des tonnes</i>	<i>100%</i>	<i>92%</i>	<i>6%</i>	<i>3%</i>
Population	35 077 041	31 848 684	2 298 877	929 480
<i>Part de la population</i>		<i>91%</i>	<i>7%</i>	<i>3%</i>

Les principaux enseignements de ce suivi sont les suivants :

- **Une stabilité dans le maintien de la collecte du verre de semaine en semaine car 91%, des collectivités les plus importantes maintiennent leur collecte du verre.** Une très légère évolution à noter par rapport à la semaine précédente liée au transfert d'une collectivité en collecte partielle.
- 7% des collectivités suivies maintiennent une collecte du verre partielle. Dans la majorité des cas il s'agit :
 - o De l'arrêt de la collecte en porte à porte mais la poursuite en Point d'Apport Volontaire
 - o De l'arrêt sur un ou plusieurs secteurs car différents opérateurs interviennent sur la collectivité (public/privé)
- **Comme la semaine précédente, seulement 2% des collectivités les plus importantes ont complètement arrêté leur collecte du Verre**

En date du 15 avril, l'impact sur l'organisation de la collecte du verre est limité avec une vraie continuité de l'activité.

3. Focus sur la collecte des emballages légers

Tout comme pour le verre, le suivi des collectivités est effectué auprès des collectivités aux plus grands enjeux de tonnage et/ou de population. A savoir :

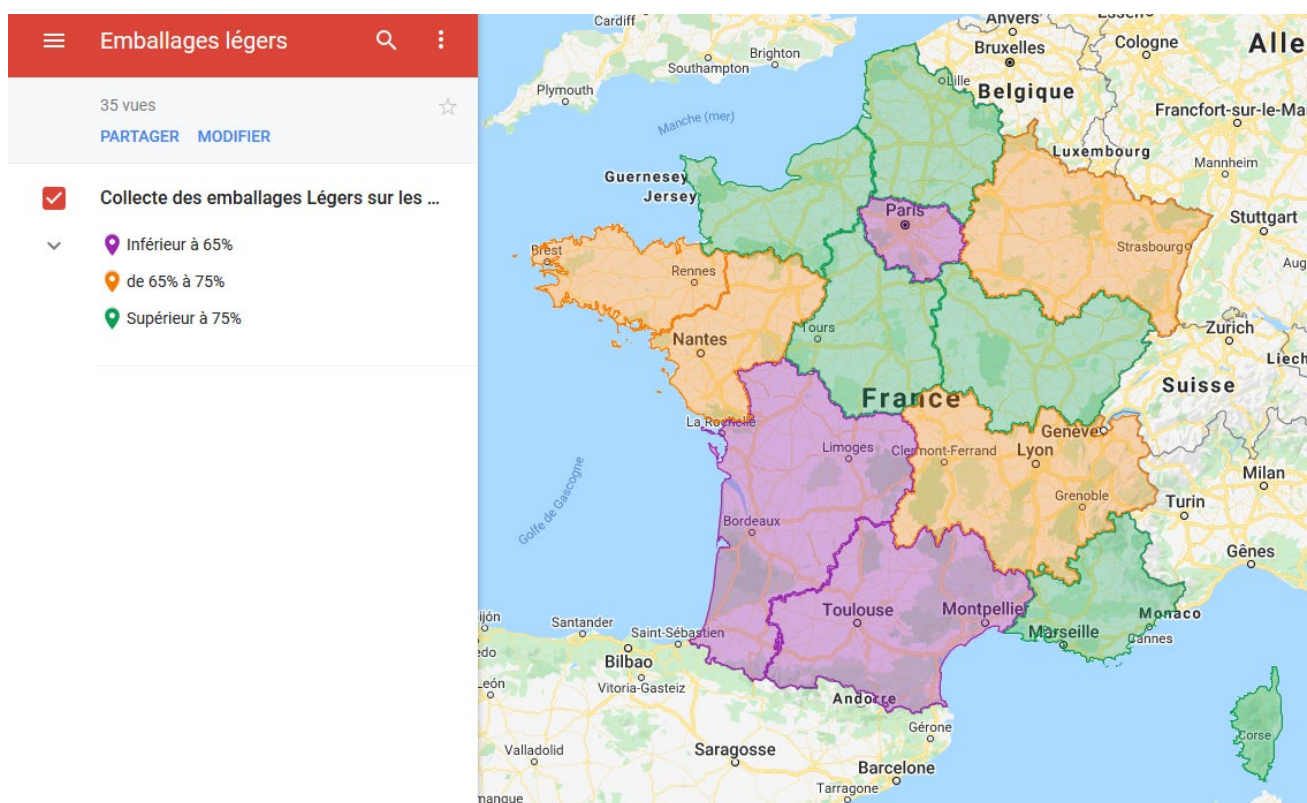
- Les 5 collectivités les plus importantes (en tonnes de d'emballages légers) par région administrative
- Et les Métropoles quand elles n'en font pas partie.

L'échantillon suivi porte sur 88 collectivités représentant près de 35 millions d'habitants.

Situation au 15 avril 2020	Total CL consultées	CS maintenue et CDT	CS gardée à domicile	CS Partielle	CS maintenue et ISDN	CS maintenue et UIOM	CS arrêtée et ISDN	CS arrêtée et UIOM
Nombre	88	63	4	5	3	7	1	5
<i>Part des CL</i>	<i>100%</i>	<i>72%</i>	<i>4%</i>	<i>6%</i>	<i>3%</i>	<i>8%</i>	<i>1%</i>	<i>6%</i>
Tonnes	747 998	466 184	19 073	116 780	36 701	64 120	13 765	31375
<i>Part des tonnes</i>	<i>100%</i>	<i>62%</i>	<i>3%</i>	<i>16%</i>	<i>5%</i>	<i>9%</i>	<i>2%</i>	<i>4%</i>
Population	34 852 159	21 211 519	703 358	7 528 921	955 122	2 585 908	268 189	1 599 142
<i>Part de la population</i>	<i>100%</i>	<i>61%</i>	<i>2%</i>	<i>22%</i>	<i>3%</i>	<i>7%</i>	<i>1%</i>	<i>5%</i>

Il est important de noter qu'une partie des collectivités maintiennent la collecte mais le traitement en centre de tri n'est que partiellement ou pas effectué. Pour plus d'une dizaine de collectivités suivies, la collecte sélective part en UIOM ou en ISDN. La carte ci-après fait état de la réalisation de la collecte avec un traitement en centre de tri.

Cartographie du maintien de la collecte des emballages légers par région (Échantillon de 35 millions d'habitants)



Les principaux enseignements de ce suivi sont les suivants :

- **Comme les semaines précédentes, une grande majorité 72%, des collectivités les plus importantes maintiennent leur collecte des emballages légers pour les dirigées vers un centre de tri.**
- 4% des collectivités suivies demandent aux usagers de garder temporairement la collecte sélective à domicile.
- 6% des collectivités suivies maintiennent une collecte partielle des emballages légers.
Dans la majorité des cas il s'agit :
 - o De l'arrêt de la collecte en porte à porte mais la poursuite en Point d'Apport Volontaire
 - o De l'arrêt sur un ou plusieurs secteurs des territoires en fonction de la fermeture de certains centres de tri.
- **11% des collectivités les plus importantes maintiennent une collecte des emballages séparément mais elle est envoyée soit en UIOM ou ISDN..**
- **7% des collectivités les plus importantes ont complètement arrêté leur collecte des emballages légers sur leurs territoires.** L'arrêt de ces collectes est

majoritairement issu de la fermeture des centres de tri. Cette donnée est diminution par rapport à la semaine précédente de -4%.

4. Etat de la reprise par matériaux

En fonction des matériaux et des secteurs d'utilisation, la demande en matière à recycler reste soutenu. Le respect des niveaux de qualité requis pour le recyclage reste un prérequis indispensable pour le dispositif.

Acier de CS

La production d'Acier connaît en France et en Europe des fluctuations qui impacte la consommation les flux d'acier de la collecte sélective – d'où l'importance de la qualité de ces flux. D'une manière générale les expéditions au départ des Centres de tri sont assurées. Il peut subsister des difficultés d'évacuation en local, en fonction des besoins en approvisionnement des aciéries.

Alu de CS

Diminution des exutoires en lien avec la fermeture temporaire d'une fonderie importante en France. Les Collectivités et les centres de tri s'organisent pour stocker ou s'appuient sur les autres usines françaises ou Européennes.

Les recycleurs du flux d'aluminium souple maintiennent leurs activités favorisant les évacuations des centres de tri.

Papiers graphiques

A noter l'arrêt pour maintenance d'une des principales usines de production de papier journal du territoire.

Les fortes baisses de la collecte et de la production de 1.11 par les centres de tri font craindre des difficultés d'approvisionnement des usines utilisatrices (fabrication de papiers journal et d'emballages type cellulose moulée notamment) dans les prochaines semaines.

Cartons

Les cartonnières assurent une continuité de leurs activités, mais il existe des risques sur leur approvisionnements pour les jours/semaines à venir. Si les cartons d'emballages ménagers ne sont pas la part majoritaire des approvisionnements des usines, la forte diminution des activités industrielles et commerciales entraînent un déficit de matière à recycler important.

Les stocks préalablement constitués sur les centres de tri permettent de combler ce déficit, mais sont en passe d'être consommés faisant craindre des ruptures d'approvisionnement dans les prochaines semaines.

Verre

Toutes les verreries « bouteilles » et les sites de préparation de calcin sont en activité à ce jour et tournent en moyenne à 80% (adaptation des productions aux commandes clients).

Les verreries alimentant le marché de l'agroalimentaire « Bouteilles et flacons » fonctionnent quasiment normalement, malgré une baisse d'approvisionnement.

Plastiques

Situation globale plus complexe à appréhender. Tous les recycleurs s'attendent à des problématiques d'effectifs et des difficultés d'approvisionnements en balles.

PET

- Activités partiellement maintenues avec des arrêts de process et des détournements de flux entre les sites qui permettent d'assurer les évacuations en CDT. La demande en RPET contact alimentaire est soutenue, les acteurs du recyclage s'inquiètent d'une

baisse d'approvisionnement en matière à recycler dans les jours / semaines à venir entraînant une diminution de la production.

- Arrêt de la principale usine de recyclage de PET foncé (droit de retrait du personnel) mais continuité des réceptions.

PE/PP

- Activité partiellement maintenue pour l'instant. La chute des demandes en débouchés et une forte chute des prix des matières vierges pourraient entrainer d'ici quelques semaines une diminution plus importante des activités.

Films :

- Activité maintenue